

CHOLET mag

DOSSIER P. 8

*La place
du vélo dans
la ville*



N° 332
NOVEMBRE 2019

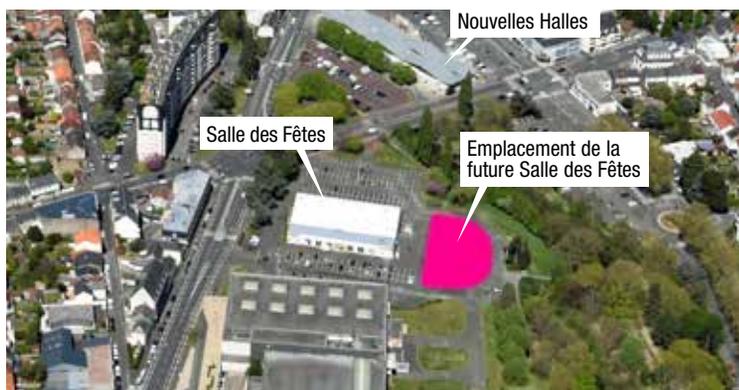
MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOLET[®]
l'entrepreneante

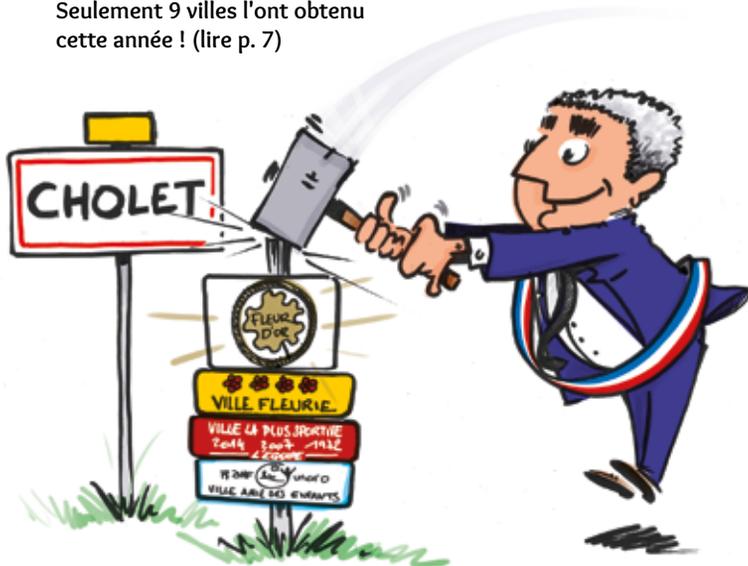
Jour de Fête

Le programme pour la future Salle des Fêtes a été adopté. Elle sera construite à proximité directe de l'actuelle salle, le long de la Moine. Objectif : créer un équipement contemporain, fonctionnel et d'une

capacité d'accueil élargie. Elle pourra ainsi accueillir 1 000 personnes assises et disposera d'un foyer indépendant pour 150 personnes. Le coût global de l'opération (salle et parking) est estimé à 5,2 M€ TTC.



Cholet conserve sa 4^{ème} fleur et obtient cette année le trophée Fleur d'Or. Seulement 9 villes l'ont obtenu cette année ! (lire p. 7)



Vendu !

Le Conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition de l'immeuble situé au 45, parvis Saint-Jean-Paul-II. D'une superficie au sol de 128 m², il est acquis au prix de 191 000 €. Cet achat va permettre d'offrir plus de surface et de cohérence à la restructuration envisagée par la Ville sur l'îlot Boule d'Or dans le cadre du programme "Action Cœur de Ville".



Donner de la voie

La Ville nomme plusieurs voies pour honorer la mémoire de personnalités récemment décédées :

- l'avenue Jacques-Chirac sur une portion de la rue d'Italie (entre le boulevard Pierre-de-Coubertin et l'avenue Georges-Pompidou) ;
 - l'avenue Simone-Veil dans le quartier du Val de Moine ;
 - le boulevard Gabriel-Chiron sur une portion du boulevard du Bois-Lavau, entre la rue Charles-Lindberg et la rue du Charolais.
- Par ailleurs, la Ville va mettre à jour les plaques du parvis et de la rue Jean-Paul-II, en les renommant "Saint-Jean-Paul-II", suite à sa canonisation.

« Le Conseil municipal est très attentif à l'avenir du site de l'entreprise Michelin à Cholet. La brutalité de ce qu'il vient de se passer à La Roche-sur-Yon avec l'annonce de la fermeture prochaine du site, nous oblige à la plus grande vigilance. »

Gilles Bourdouleix
Maire de Cholet
Conseil municipal du 14 octobre

Rendez-vous

Pour aller plus loin dans l'information, Cholet mag s'associe à la Télévision Locale du Choletais dans le cadre de l'émission **Le Mag**, diffusée par la chaîne locale. Chaque mois, un plateau d'une douzaine de minutes offre un autre angle à deux des sujets développés par votre mensuel municipal d'information.

En novembre : "Droits de l'Enfant" et "La place du vélo dans la ville"



TÉLÉVISION LOCALE
DU CHOLETAIS
CANAL 33 TNT

BOX ORANGE CANAL 378
tlc-cholet.com



CONJUGUER ATTRACTIVITÉ ET ÉCOLOGIE

Fort d'une qualité de vie reconnue, notre territoire dispose d'un environnement qui en fait un emplacement privilégié. Pour le préserver et pour répondre aux enjeux de demain, l'Agglomération du Choletais (AdC) a fait des mobilités durables une véritable priorité.

Nos modes de vie actuels ont eu pour conséquence de modifier et d'augmenter nos besoins en mobilité.

La mobilité, au même titre que le développement économique, l'habitat, les

équipements, ou encore la propreté et la sécurité est une composante fondamentale de l'attractivité des centres-villes. Un cœur de ville attractif est un centre-ville apaisé et accessible à tous.

Sur un territoire à la fois urbain et rural, la question de la mobilité est un enjeu décisif. Alors que la place de la voiture individuelle reste aujourd'hui prépondérante, la Collectivité entend relever le défi de mettre en place les conditions d'une mobilité durable, accessible à tous et respectueuse des équilibres sociaux, écologiques et économiques.

C'est ainsi que la Ville de Cholet et l'AdC font le choix de conjuguer attractivité et écologie, pour que chacune et chacun puissent vivre à son rythme, ses envies, ses projets et ses aspirations. C'est cette conviction qui guide chacune de nos actions.

L'Agglomération mène une politique active pour faciliter les déplacements quotidiens

des Choletais : encourager la circulation à vélo, voies spécifiques pour les bus, inciter au covoiturage... Politique dynamique mais aussi écologique, à savoir moins polluante, plus respectueuse de l'environnement et du cadre de vie que nous léguerons à nos enfants.

Les mobilités constituent un enjeu majeur de développement

Elle participe à l'introduction de nouveaux modes de déplacement, indispensables à une politique de développement durable, répondant toujours à cet objectif de fluidifier la circulation.

La Politique Globale des Déplacements est une priorité. Elle est inscrite dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT 2018-2025) et fait l'objet de projets et d'investissements sur le long terme. L'Agglomération a souhaité par ailleurs promouvoir les modes de déplacements actifs.

C'est ainsi que pour favoriser le développement du recours à la marche à pied dans les déplacements, le SCoT de l'Agglomération du Choletais a notamment amélioré la qualité des espaces publics afin de faciliter la circulation pour tous, y compris des personnes à mobilité réduite.

Le Schéma deux-roues a défini des réalisations souhaitables concernant l'usage du vélo sur le territoire communautaire et ce, en cohérence avec les enjeux de mobilité durable, en mettant en place par exemple de nouveaux aménagements afin de faciliter l'usage des deux-roues.

Combinaison des différents modes de transport utilisés pour un même trajet,

la multimodalité est aussi un enjeu majeur. Il convient de favoriser les solutions alternatives à la voiture individuelle dans les trajets domicile-travail. La gare de Cholet constitue en cela un lieu privilégié.

L'Agglomération du Choletais participe aussi aux changements de comportements en matière de déplacement, grâce aux diverses actions pédagogiques : Rallye de la Mobilité Durable, Rallye Citoyen sont autant de temps forts organisés autour de la mobilité durable.

Mieux partager l'espace public entre tous les utilisateurs permet d'offrir des alternatives au "tout-voiture".

Les mobilités constituent un enjeu majeur de développement mais aussi un ingrédient essentiel de notre qualité de vie. Ces politiques participent tout à la fois à notre qualité de vie, au rayonnement de notre territoire, au développement économique du Choletais.

Mais au-delà de la question du rayonnement et de l'attractivité du territoire, l'Agglomération souhaite à la fois offrir aux Choletais le meilleur cadre de vie possible et le rendre plus accessible et toujours plus agréable.

Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet

Président de l'Agglomération du Choletais

Député honoraire



PANIER DU PLANTY

Les Paniers du Planty ouvraient leurs portes mercredi 16 octobre. Ce service de distribution alimentaire, facultatif pour une collectivité, est le signe d'une volonté forte de la Ville de Cholet, qui par son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vient en aide aux plus démunis. Depuis 1986, le CCAS de Cholet, en partenariat avec la Banque Alimentaire de Maine-et-Loire, contribue à la mise en œuvre de la distribution alimentaire. En 2018, 167 tonnes de denrées ont été distribuées (10 597 colis) à 881 ménages, soit 2 071 personnes.

ENSEMBLE POUR INNOVER

Le mouvement associatif choletais s'est retrouvé à La Meilleraie autour d'ateliers et de temps d'échanges pour parler de son avenir mais aussi pour faire le bilan de ses actions. Une rencontre qui a attiré les dirigeants, les administrateurs ainsi que des bénévoles, indispensables dans la vie des associations. La Ville de Cholet, organisatrice, était présente aux côtés des associations pour afficher son soutien et son intérêt pour le mouvement associatif local.



SUPER CHOLETAIS

Avec les "Super Choletais", la Ville valorise les jeunes qui ont mené une action audacieuse, innovante, créative, courageuse... Cette année, 5 jeunes ont été distingués lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue vendredi 18 octobre à l'Hôtel de Ville : Lily Besnier, Laura Chaudet et Maeva Berson du collège République pour leur projet écocitoyen Véloration ; Erwan Talloneau pour son action au sein de l'association Hotmilk Breakers ; Adelyse Martin pour son engagement associatif très actif.

LA VILLE EN ROSE

Cholet se mobilise pour Octobre Rose ! Agents et élus étaient rassemblés devant l'Hôtel de Ville, jeudi 3 octobre, pour une photo symbole de l'engagement de la Collectivité. Ce cliché a fait partie d'une exposition itinérante, affiché notamment à l'Hôtel de Ville, accompagné par deux autres photos du personnel du Centre hospitalier de Cholet et des étudiants du lycée Jeanne-Delanoue. Chaque année, l'Agglomération du Choletais soutient les actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.





DÉCONSTRUCTION

Les anciennes Halles ont entamé leur déconstruction. Après l'évacuation de l'ancien mobilier des étals, puis le désamiantage, la structure métallique va être démolie "par grignotage". Prochaines étapes : la démolition lourde du gros œuvre et le retrait des réseaux enterrés. Objectif : faire place nette pour étendre le parking. Une étude d'aménagement plus globale de la place du 8-mai-1945 est en cours.



MAISON DU MAIL

Installée depuis la rentrée dans le Parc Pérotaux, avenue Gambetta, la Maison d'animation du Mail a été inaugurée samedi 12 octobre, à l'occasion de portes ouvertes. Forte de 500 adhérents, la Maison du Mail propose de nombreuses activités : mosaïque, chant, danse country, danse de salon, tai-chi, peinture sur soie, aquarelle, randonnée, gym, jeux de cartes et de société, cours d'informatique... Elle organise aussi des voyages et des sorties. Plus d'infos : maisonduemail-cholet.fr

IMPULSION

3 lieux, 180 artistes. Le Salon des Arts proposé par Cholet Événements a innové pour cette 50^{ème} édition. La Salle des Fêtes, le Conservatoire et le parvis de l'Hôtel de Ville étaient le théâtre de la créativité. "Impulsion", c'est le nom de la sculpture créée en direct et *in situ* par l'artiste Mathieu Périé.



LES 40 ANS DE LA QUINZAINE

La Quinzaine de la Photographie accueillait pour sa 39^{ème} édition le travail singulier de Jean-Claude Gautrand, Sylvie Lézier, Rudy Boyer et William Lambelet. Nouveauté cette année, le Musée d'Art et d'Histoire présentait les clichés d'Olivier Grunewald, pour qui les sites naturels du monde entier sont le terrain de prédilection.



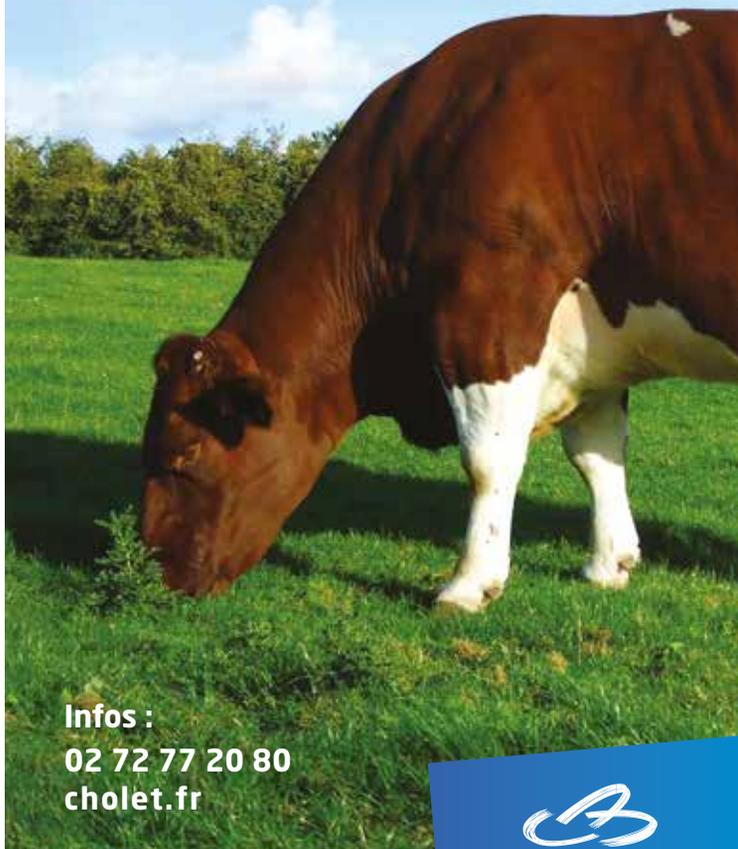
Jeudi 28 Novembre 2019

16^e ÉDITION

CONCOURS ANIMAUX DE BOUCHERIE DE HAUTE QUALITÉ

Foirail de Cholet - 49
Parc des Prairies **15h30**

GRATUIT Ouvert à tous



Infos :

02 72 77 20 80

cholet.fr



Le Choletais
L'audace pour réussir





FLEUR D'OR

Le palmarès 2019 du label "Villes et Villages Fleuris" a été dévoilé mercredi 9 octobre. Cholet conserve sa 4^{ème} fleur et **se voit attribuer le trophée Fleur d'Or !** Attribué aux communes "4 Fleurs" qui présentent une démarche exemplaire, ce trophée millésimé est valable un an et ne peut être attribué qu'une seule fois pendant une période de six ans. **Seulement 9 villes l'ont obtenu cette année !**

Ces distinctions récompensent le travail quotidien des services de la Collectivité et renforcent le rayonnement et l'attractivité de Cholet.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Transports Publics du Choletais publiera et distribuera prochainement un plan du réseau cyclable, indiquant notamment les itinéraires conseillés mis en place en 2019 sur la partie ouest de Cholet.



PAROLE DU MAIRE



Gilles Bourdouleix

Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Président de Transports Publics du Choletais

*"L'intérêt des Choletais pour le vélo du quotidien grandit. Moyen de transport économe et non polluant, le vélo propose une alternative pertinente à la voiture. C'est aussi une activité physique qui influe positivement sur notre santé et notre bien-être. Les vertus du vélo sont multiples et ses enjeux sont au carrefour des préoccupations de nos concitoyens, entre social, économie et environnement. **Promouvoir le vélo en accompagnant ses utilisateurs, aménager l'espace public en le partageant, développer l'offre de services, telle est notre ambition en la matière.** Le schéma deux-roues adopté par les élus communautaires en octobre 2013 voit ses mesures se concrétiser et s'accélérer depuis quelques mois. Tout ne peut pas se faire en même temps mais nous agissons."*

LA PLACE DU VÉLO DANS LA VILLE

Le vélo, c'est bon pour la santé, pour le porte-monnaie et pour la planète. L'Agglomération du Choletais l'a bien compris. Avec Transports Publics du Choletais (TPC), la Collectivité s'efforce de mettre tout en œuvre pour donner sa place au vélo dans la ville.

L'Agglomération du Choletais mène une politique active pour faciliter les déplacements quotidiens. La circulation à vélo est encouragée par des aménagements qui se développent progressivement. Sur ce point particulier de la place du vélo dans la ville, la Collectivité et Transports Publics du Choletais mettent en œuvre **depuis 2013 le schéma deux-roues**. *"Depuis l'écriture et l'adoption de ce programme, les choses bougent. Mais cela prend du temps. C'est un travail au long cours et les réalisations se matérialisent maintenant et s'accroissent depuis quelques mois déjà",* confie **Gilles Bourdoux**, Président de l'Agglomération du Choletais et de Transports Publics du Choletais. Transports Publics du Choletais, à la manœuvre dans ce domaine, consulte régulièrement les associations d'usagers, et notamment Tous à Vélo Cholet Agglo, présidée par **Baptiste Durand** : *"nous faisons remonter à TPC nos observations et nos préconisations sur le terrain. Nous échangeons régulièrement. Certaines erreurs faites il y a des années ont ainsi été rectifiées afin de garantir la continuité des déplacements. On constate de réelles avancées, et on ne peut que s'en réjouir ! Même s'il reste encore des points à améliorer..."* Aménager l'espace public, éduquer à l'usage du vélo et développer l'offre de services sont les 3 axes de travail de la Collectivité pour favoriser l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens. *"C'est le partage de l'espace public entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes que nous souhaitons rééquilibrer,* explique **Marc Delayer**, Directeur général de TPC. *Car développer le vélo, c'est proposer une alternative à la voiture peu onéreuse, bonne pour la santé, dans le cadre de la transition écologique, en complément des actions menées pour une mobilité plus durable, comme le développement du réseau de bus ou les actions pour faciliter la marche à pied."*

Aménager et partager l'espace public

L'enquête Ménages Déplacements réalisée en 2016 a montré une faible part des déplacements deux-roues non motorisés sur le territoire (à peine 1 %). Le relief de la ville l'explique en partie. Des réalisations ont donc été envisagées, en cohérence avec les enjeux de la mobilité durable et du schéma deux-roues, approuvé

par le Conseil de Communauté en octobre 2013. Celui-ci définit des réalisations souhaitables concernant l'usage du vélo sur Cholet et l'ensemble du territoire communautaire.

Objectifs

1. Définir des itinéraires cyclables
2. Mettre en place de nouveaux aménagements
3. Créer une continuité avec l'existant

Ce schéma deux-roues prévoit notamment :

- la création de **zones cyclables** (7 km de pistes et 33 km de bandes cyclables) ;
- le développement de **zones 30**, privilégiant la cohabitation des divers modes de déplacement ;
- l'aménagement d'**itinéraires conseillés**, pour proposer aux cyclistes des trajets moins fréquentés et donc plus sécurisés ;
- la mise en place de **stationnements dédiés** et d'abris vélos sécurisés à proximité des arrêts de bus pour favoriser la multimodalité ;
- la création d'**aménagements sur des giratoires**.

*40 km de pistes
et bandes cyclables
à Cholet*

Par ailleurs, à travers le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Transports Publics du Choletais est partie prenante dans la réflexion de l'aménagement du territoire (ZAC, lotissements, zones d'activités) pour que **dès la naissance des projets, la dimension "déplacements doux" soit prise en compte**.

Toutes ces améliorations sont planifiées et réalisées de façon coordonnée avec les travaux de voirie. Ce qui signifie que chaque rénovation de voie de circulation est l'occasion d'étudier la faisabilité d'aménagements pour les deux-roues. Plus largement, diverses mesures pédagogiques et de communication accompagnent l'usage du vélo au quotidien. *"Tout doit être pensé pour que les utilisateurs de vélo, qui sont de plus en plus nombreux, et les autres usagers se partagent les voies de circulation en bonne intelligence",* soutient Marc Delayer.

Éduquer et promouvoir l'usage du vélo



Piste d'éducation routière

L'Agglomération du Choletais a aménagé en 2008 une piste d'éducation routière sur le site du Foirail au Parc des Prairies à Cholet. Cet équipement répond à une volonté forte de proposer une politique d'éducation à la sécurité routière. La piste d'éducation routière comprend une piste recréant l'essentiel des situations de déplacement réels (piétons, vélos, cyclo-moteurs) et des salles pour assurer les temps de formation théorique. L'animateur diplômé en prévention routière reçoit les scolaires, les accueils de loisirs, les établissements spécialisés, les seniors et les jeunes en insertion.

Rallye de la Mobilité Durable

À pied, à vélo ou en bus, chaque année, 650 élèves de CM2 sillonnent la ville lors du Rallye de la Mobilité Durable. Pendant toute l'année scolaire, l'organisateur Transports Publics du Choletais (TPC) invite les classes à participer à une intervention sur les enjeux de la mobilité durable (gaz à effet de serre, modes de déplacements doux...) et permet ainsi un véritable apprentissage des modes de déplacements actifs. Les classes participent au Rallye de la Mobilité Durable en fin d'année pour conclure de manière concrète le travail réalisé en classe.



C'est tout nouveau !

À partir du 14 novembre, TPC lance deux nouveaux services. Objectif : proposer une offre de transport public à l'ensemble des habitants du territoire.



CHOLETBUS 2 ROUES

Location de vélos à assistance électrique

L'Agglomération du Choletais propose de la location longue durée de vélo à assistance électrique, au mois ou à l'année. Ce service géré par Transports Publics du Choletais, est réservé aux habitants de l'agglomération âgés de plus de 18 ans.

Tarifs : 35 €/mois et 350 €/an.

Salariés, votre abonnement peut être pris en charge à hauteur de 50 % par votre employeur.

INFOS

Choletbus 2 roues - 02 41 49 47 58
choletbus.fr



CHOLETBUS COVOIT

L'appli qui rapproche

D'ici la fin de l'année, TPC lancera un service de covoiturage. Objectif : mettre en relation des conducteurs et des passagers pour des déplacements à l'intérieur de l'agglomération, et pour lesquels le réseau Choletbus n'offre pas de solution de transport. Via l'application Choletbus, l'utilisateur accèdera à l'application Karos spécialisée dans ce domaine.

TOUS À VÉLO CHOLET AGGLO

"L'association a été créée en 2017. Elle regroupe environ 80 adhérents et s'est fixée pour objectif de promouvoir et développer les déplacements à vélo en rendant la pratique du deux-roues, plus accessible et plus conviviale", déclare Baptiste Durand, Président de l'association Tous à Vélo. "Nous collaborons avec Transports Publics du Choletais afin d'améliorer le quotidien de toutes les personnes qui se déplacent et pas seulement les cyclistes pour arriver à une mobilité apaisée sur le territoire."

Pour cela, plusieurs actions sont menées par l'association :

- évaluer la cyclabilité des quartiers en listant les infrastructures et les aménagements existants ou manquants ;
- créer et animer une communauté des cyclistes du quotidien sur le territoire afin de partager les bonnes pratiques et développer des moments de convivialité (balades nocturnes, café-cyclo...);
- renforcer l'accessibilité par la mise en place de circuits pédagogiques à l'attention des enfants (maniement du vélo, compréhension des panneaux du Code de la route...);
- collaborer avec l'atelier Tandem (auto-réparation), l'association Place au Vélo Nantes ou les Colibris ;
- organiser le marquage BICYCODE® qui consiste à graver sur le cadre des vélos un numéro unique et standardisé, afin de lutter contre le vol et le recel et faciliter la restitution par la police. La prochaine opération se tient le 7 novembre sur le site de l'Écocyclerie, zone de la Blanchardière..

INFOS

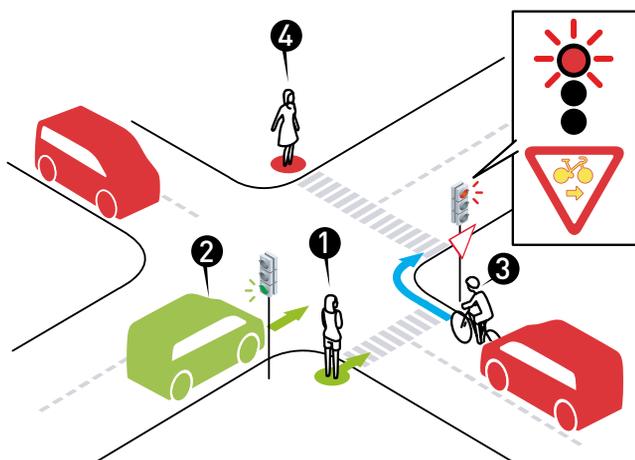
tousavelo-choletagglo.fr

De nouveaux aménagements pour la cohabitation piéton/vélo/voiture



Cédez-le-passage cycliste

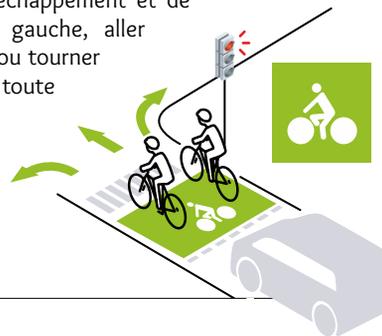
Désormais, les cyclistes peuvent franchir les feux rouges équipés de panneaux spécifiques, uniquement vers les directions indiquées, tout en cédant le passage à tous les autres usagers, piétons notamment. Important : dans tous les cas, les cyclistes doivent respecter un "cédez-le-passage" avant de s'engager. En l'absence de panneau, le cycliste doit s'arrêter au feu rouge.



- 1 Piéton : le feu routier est au rouge et le feu piéton est au vert. Le piéton est prioritaire.
- 2 Véhicule : le feu routier est au vert. Le véhicule est prioritaire.
- 3 Cycliste : le feu routier est au rouge et le feu piéton est au vert. Le cycliste laisse la priorité au piéton et à la voiture venant de sa gauche, puis peut tourner à droite.
- 4 Piéton : le feu piéton est au rouge. Le piéton attend.

SAS cycliste

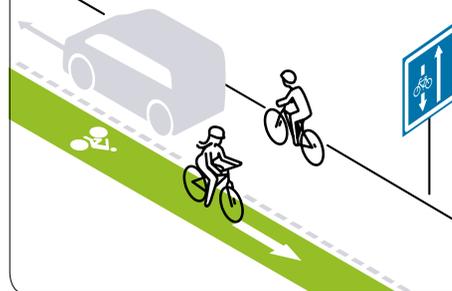
Réservé aux vélos, situé juste devant les feux, il permet aux cyclistes d'attendre le passage au vert sans respirer les gaz d'échappement et de tourner à gauche, aller tout droit ou tourner à droite en toute sécurité.



Sens interdit sauf vélo



Certaines voies à sens unique sont désormais accessibles aux vélos en sens inverse. Un écriteau sous le panneau sens interdit précise "sauf vélo". Un marquage au sol prévient les conducteurs qu'ils sont susceptibles de croiser des personnes à vélo et la vitesse doit être adaptée. Il ne s'agit pas d'un contresens, mais d'un sens autorisé aux seuls cyclistes.



RENCONTRES CITOYENNES

QUESTIONS/RÉPONSES

Du 23 septembre au 1^{er} octobre, les citoyens sont venus en nombre rencontrer la Municipalité pour échanger sur leur cadre de vie, connaître davantage les grands projets structurants pour Cholet et Le Puy Saint Bonnet. Quelques exemples de questions/réponses.

Couvrir sa remorque pour aller à la déchèterie

Emmener à la déchèterie des déchets verts, des encombrants voire des gravats est la bonne attitude. L'utilisation d'une remorque nécessite néanmoins quelques précautions. Il est important de veiller à recouvrir d'une bâche la marchandise transportée, afin d'éviter qu'elle ne s'éparpille sur la chaussée ou d'attacher soigneusement les matériaux chargés pour éviter leur chute. Autant de précautions qui assurent la sécurité de tous.



Bien rentrer ses poubelles

Une fois vidées par les agents du service Gestion des Déchets, nos poubelles sont déposées sur le trottoir. Sans attendre ou le soir après le travail, il est important de rentrer ses bacs marrons ou jaunes. Cette action libère le trottoir facilitant la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite, des promeneurs avec poussettes... Par ailleurs, une poubelle qui traîne sur la voie publique peut représenter un danger potentiel. Il appartient à chaque citoyen de stocker ses bacs dans l'enceinte de sa propriété ou de son lieu de résidence.



Vitesse excessive

Un habitant du centre-ville indique que certains conducteurs circulent à une vitesse excessive. Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet, rappelle que c'est une chose récurrente sur les boulevards autour de la place de la République. Néanmoins, le radar pédagogique placé boulevard Faidherbe avait révélé que 99,38 % des 18 000 véhicules contrôlés

roulaient à une vitesse moyenne de 46 km/h. Un aménagement dans le virage en haut du boulevard a été réalisé pour ralentir la circulation. Toutefois, le radar pédagogique sera de nouveau positionné sur ce boulevard afin de voir l'évolution du comportement des automobilistes.



Stationnement sur les trottoirs

Dans certaines rues, les emplacements pour garer son véhicule ne sont pas matérialisés. C'est donc au bon sens et au civisme des automobilistes qu'il est fait appel pour que le stationnement ne soit pas source de désagrément pour la circulation des piétons. Un passage entre les voitures à l'arrêt et les habitations, doit être respecté pour les poussettes et toute personne se déplaçant à pied, en fauteuil roulant ou avec un matériel facilitant sa marche. La Ville propose de multiples places de parking sur son territoire pour favoriser un stationnement adapté.

Bruit de voisinage

La question de la pollution sonore liée à des activités privées a été abordée. Que dit la réglementation ?

Les occupants de locaux privés, d'immeubles d'habitation et de leurs abords doivent prendre toutes dispositions pour ne pas troubler le voisinage par l'usage fréquent, répétitif ou intempestif d'instruments de musique, d'appareils électroménagers et/ou domestiques (radio, télévision, chaînes hifi... ou par la pratique d'activités non adaptées à ces locaux. Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Entretien des bandes espaces verts

Des piétons font remarquer qu'au Val de Moine, le long de certaines propriétés, les haies ou les rosiers plantés dans les jardins privés envahissent l'espace public. L'entretien de la végétation qui dépasse des maisons est à la charge des propriétaires. La direction des Parcs, des Jardins et du Paysage souligne que dans le quartier,

les clôtures ont été positionnées à 50 cm en retrait des limites de propriété et que les propriétaires sont responsables de la bande plantée de 50 cm qui se trouve de l'autre côté de la clôture, conformément à la décision prise lors de la conception du lotissement. Un rappel sera fait en ce sens aux riverains.



Puy Saint Bonnet : adresse précise

Au Puy Saint Bonnet, plusieurs rues portent le même nom qu'à Cholet, ce qui peut engendrer des dysfonctionnements. Votre adresse bien présentée et précise vous permet d'être accessible facilement et de bénéficier d'un ensemble de services dans les meilleures conditions (urgences, livraisons, courrier...). Voici les éléments à faire figurer, dans cet ordre (6 lignes maximum, en majuscules de préférence). À noter : s'il n'y pas de BP ou de lieu-dit, laisser la ligne libre.

PRÉNOM NOM
 NUMÉRO + LIBELLÉ DE LA VOIE (RUE, AVENUE...)
 BP ou LIEU-DIT
 LE PUY SAINT BONNET
 49300 CHOLET



3 stops à un même carrefour

3 panneaux "stop" ont été positionnés à l'intersection de la rue Porte-Baron, de la rue Bordage-Marc et de la rue des Roches. Quelle est la règle qui permet de s'engager dans le carrefour ? Le Code de la route précise dans ce domaine que la voie qui n'a pas de stop est prioritaire. Ensuite, c'est au premier automobiliste arrivé de s'engager. Si trois voitures arrivent en même temps, la règle de la priorité à droite s'applique. La courtoisie peut également être un élément déterminant face à cette situation.





© DUVAL PHOTOS AERIENNES

EXTENSION DU CIMETIÈRE DE LA CROIX-DE-BAULT ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet d'extension du cimetière de la Croix-de-Bault est mis à consultation du public dans le cadre d'une enquête publique qui se déroulera du mardi 5 novembre au mardi 19 novembre inclus.

Christine Hivert a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Nantes.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête à l'Hôtel de Ville ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur :

- par courrier, à l'attention de Madame le commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Ville de Cholet - Direction de la Population et de la Sécurité (Enquête publique - extension du cimetière de la Croix-de-Bault) - Hôtel de Ville - BP 32135 - 49321 Cholet cedex ; le cachet de la poste faisant foi ;
- par voie électronique, du mardi 5 novembre à 9h au mardi 19 novembre à 17h30, à l'adresse suivante : extensioncimetiere@choletagglomeration.fr (Objet : observations enquête publique relative à l'extension du cimetière de la Croix-de-Bault).

Le dossier et les observations reçus par voie électronique seront également consultables sur le site urbanisme.cholet.fr

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à l'Hôtel de Ville :
- mardi 5 novembre de 9h à 12h15 ;
- mardi 19 novembre de 13h30 à 17h30.

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant un an à l'Hôtel de Ville et sur le site urbanisme.cholet.fr

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication. À l'issue de l'enquête, le dossier sera soumis pour approbation au Préfet de département.

INFOS

Direction de la Population et de la Sécurité
02 72 77 20 35

-CHOLET-

JOURNÉES DES DROITS DE L'ENFANT*

DU 2 au 30 NOV

- > Spectacles
- > Exposition
- > Conférences
- > Activités ludiques et artistiques
- > Jeux
- ...

ANIMATIONS
GRATUITES*



Programme complet sur cholet.fr

#CholetLaFamiliale



* Le droit à la santé.



Chaque année, le spectacle orchestré par le service des Sports rassemble 200 enfants sur la scène d'Interlude.

DROITS DEVANT !

Cholet, "Ville Amie des Enfants", célèbre l'anniversaire de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. 30 ans cette année. Du 2 au 30 novembre, de nombreux partenaires s'associent à la Ville pour organiser cette année des actions de sensibilisation autour du droit à la santé.

La Ville de Cholet fête chaque année la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en organisant de nombreuses manifestations avec l'aide de partenaires associatifs et institutionnels. "Si les Journées des Droits de l'Enfant mobilisent les services de la Ville et différents partenaires pendant près d'un mois, le bien-être de l'enfant et de la famille sont au cœur de l'action municipale tout au long de l'année. Et si l'Unicef a décerné à Cholet le titre de "Ville Amie des Enfants", c'est bien parce qu'à Cholet, tout est fait pour améliorer le quotidien des enfants", souligne Isabelle Leroy, Adjoint à la Famille et à la Petite Enfance.

Droit à la santé

Chaque année, la Ville choisit de mettre un coup de projecteur sur l'un des droits défendus par la convention. Cette édition place le droit à la santé au cœur des animations proposées. "Le droit à la santé recouvre bien évidemment la garantie pour chaque enfant de pouvoir bénéficier du meilleur état de santé possible et de disposer de services médicaux et de rééducation. Mais le respect de ce droit oblige aussi à créer en amont un climat favorable au bon épanouissement physique ou psychique de l'enfant." Pour qu'il grandisse et se développe dans les meilleures conditions : entretien et création des aires de jeux, aménagement du temps périscolaire, animations culturelles et sportives à destination des enfants, etc.

À NE PAS MANQUER !

3 conférences

- "La Chaîne de l'Espoir, un accès à la santé pour les enfants qui en sont privés" par Paul Nahon, ex-journaliste et co-créateur d'Envoyé Spécial
Mardi 5 novembre à 20h
Hôtel de Ville
- "Punition, sanction, réparation : vers une autorité positive" par Agnès Dutheil, formatrice en éducation positive
Jeudi 21 novembre à 20h
Théâtre Interlude
- "Droits de l'enfant et santé : une histoire en images" par Yves Denéchère, professeur d'Histoire contemporaine
Lundi 25 novembre à 20h
Hôtel de Ville

Le Forum Parentalité et la maison géante

Samedi 16 novembre de 10h à 17h
Hôtel de Ville (lire p. 17)

Exposition Unicef

Exposition animée sur les droits de l'enfant et l'action de l'Unicef, destinée à tous.

Tout le mois de novembre
Hôtel de Ville

INFOS

Point Info Famille
02 72 77 22 10

Programme complet sur cholet.fr





**MERCREDI 20 NOVEMBRE :
FÊTONS ENSEMBLE LA CONVENTION !**

À l'occasion des 30 ans de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant), la Ville de Cholet et l'Unicef organisent un temps fort. Inauguration, célébration, témoignages...

Le service Animation sociale et familiale, la Ludothèque, la Médiathèque et l'Unicef seront heureux de vous présenter leur projet commun, au service de tous : **la Malle des Droits de l'Enfant**. Cette malle, contenant jeux, livres, supports pédagogiques, pourra être réservée par les familles et les professionnels et évoluera au fil des éditions. Cette soirée sera également marquée par **l'inauguration d'une œuvre collaborative**, fruit du travail effectué tout au long de ces deux derniers mois par des enfants.

Mercredi 20 novembre à 18h
Hôtel de Ville
Entrée libre - Tout public

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a 30 ans



1989. Les dirigeants de la planète s'engagent à construire un monde où les enfants auront une place à part entière : le 20 novembre, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant est adoptée à

l'unanimité par l'ONU. Pour la première fois de l'Histoire, un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et

politiques. Des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables : avoir un nom, une famille, être soigné, aller à l'école, être protégé contre toute forme de violence, jouer, avoir des loisirs ou encore s'exprimer...

Cholet, Ville Amie des Enfants depuis 2004

L'Unicef a décerné à Cholet le titre "Ville Amie des Enfants" en 2004. Un titre qui "a donné un sens particulier aux actions des services de la Collectivité et de tous les acteurs du Choletais, sensibilisés aussi à l'épanouissement de nos enfants. En définissant les axes directeurs et en offrant une feuille de route à toutes les initiatives, tant municipales qu'associatives. Et cette mobilisation est effective toute l'année, pas seulement durant les Journées des Droits de l'Enfant", se réjouit **Isabelle Leroy**.



Ville amie des enfants



VILLE PILOTE

La politique menée à l'égard des jeunes Choletais a poussé l'Unicef à faire de Cholet une ville pilote. Parmi les quelque 245 villes françaises "Ville Amie des Enfants", les plus actives composent le Comité de suivi national des villes pilotes. Cette instance impulse de nouveaux axes de développement du réseau. Pour **Isabelle Leroy** : "c'est une double reconnaissance de la part de l'Unicef : en matière d'engagement mais aussi d'exemplarité. Le fait d'être ville pilote a permis de créer une vraie dynamique positive à Cholet, qui ainsi rayonne au plan national, voire international."



JOURNÉES DES



Se glisser dans la perception d'un enfant de deux ans, c'est ce que propose la maison géante lors du Forum Parentalité, samedi 16 novembre à l'Hôtel de Ville.

D.R.

FORUM PARENTALITÉ

Samedi 16 novembre, de 10h à 17h, la Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville accueille le Forum Parentalité. Un temps fort gratuit destiné aux parents et aux familles avec des stands d'information, des ateliers, des animations. Parents, grands-parents, familles et professionnels pourront échanger, partager sur

la vie de famille, le rôle de parents, l'éducation et (re)découvrir les services et activités proposés à Cholet. De nombreuses structures seront présentes : le Point Info Famille, les services Scolaire et Petite Enfance, Cholet Animation Enfance, le Relais Assistants Maternels, l'École des Parents et des Éducateurs, les centres

sociaux, la Protection Maternelle Infantile, la Maison Départementale des Solidarités, SOS Préma, l'association Les Cormorans... "L'idée est de rassembler en un même lieu et sur un même temps les acteurs de la parentalité, de l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif. Les parents sont invités à venir avec leurs interrogations, leurs préoccupations ou tout simplement pour un bon moment en famille !", précise **Isabelle Leroy**, Adjoint au Maire délégué à la Famille et à la Petite Enfance.

Maison géante

Le Forum Parentalité proposera également une animation ludo-pédagogique : la maison géante. Un univers où les dimensions sont multipliées par 2 et les charges par 6 ! Les adultes pourront déambuler dans cette maison démesurée et se mettre à la place d'un enfant de 2 ans. Et pour les 3/8 ans, des saynètes seront proposées avec pour objectif de les rendre vigilants face aux dangers quotidiens.

À noter : la déambulation dans la maison géante est réservée aux adultes. Possibilité de garde pour les plus petits.

INFOS
Point Info Famille
02 72 77 22 10



L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE



C'est la tradition. Tous les deux ans, pendant les Journées des Droits de l'Enfant, une nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est installée au cours d'une cérémonie officielle. Cette année, elle a lieu samedi 23 novembre, à 11h dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Une vingtaine de jeunes de 5^{ème} et 4^{ème} des collèges de Cholet sont élus pour 2 ans par leurs camarades, en vue de les représenter au sein de cette instance participative. Lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie, "le CMJ apporte aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux, les associations, les élus", note **Natacha Poupet-Bourdouleix**, Adjointe à la Citoyenneté.

INFOS
Point Info Famille
02 72 77 22 10

SUR LES PAS DE LA CITOYENNETÉ

Du 5 au 14 novembre, 37 classes, 10 établissements, plus de 900 élèves participent au Rallye Citoyen. Un temps fort permettant aux élèves de 3^{ème} des collèges choletais, aux jeunes de la MFR La Bonnauderie et de l'ITEP La Tremblaye d'être sensibilisés à la citoyenneté. Le Rallye Citoyen propose une démarche interactive et ludique pour mettre en avant les notions de démocratie, de droits et devoirs, de solidarité et d'engagement. Il permet aux jeunes d'accéder et de découvrir de nombreuses institutions et d'entrer en contact direct avec des associations. La volonté est également d'intégrer un volet prévention.

INFOS
Service Jeunesse Citoyenneté Vie associative - 02 72 77 23 65
Point Info Famille - 02 72 77 22 10



DROITS DE L'ENFANT



TOUR DE CHOLET

1^{er}
décembre
2019

Exceptionnellement,
les déchèteries de la Blanchardière
et du Cormier seront fermées
dimanche 1^{er} décembre.

#VivonsCholet

cholet.fr

CHOlet[®]
L'entrepreneante

LE POINT AGGLO

© SPATIO/BEVA - IMAGE NON CONTRACTUELLE



ESPACE E-CHANGES

Les transformations se poursuivent à la Médiathèque Élie Chamard. L'espace jeunes de la Médiathèque sera fermé par secteurs avec cloisonnements :

- la zone des documentaires sera la première en travaux **du 29 octobre au 9 novembre**. Les BD, CD et DVD jeunes seront partiellement accessibles ailleurs pour une offre et un accès minimum ;
- la zone accueil/fictions jeunesse (fiction, romans, revues, albums enfants) sera ensuite fermée **du 12 au 23 novembre** (offre et accès minimum).

L'accès aux espaces de l'Heure du conte et auditorium est maintenu durant toute la période pour les classes et groupes. Des désagréments sonores sont à prévoir durant les 8 semaines de travaux.

Un nouveau lieu

La Médiathèque Élie Chamard a 35 ans. Il est donc nécessaire qu'elle s'adapte aux usages multiples des établissements actuels. Un groupe de travail, qui s'est attaché à concevoir ce que pourrait être l'organisation et le design des lieux, a proposé la reconversion de l'espace périodiques en espace de travail en groupe.

Ce projet participatif, qui a été validé par la Municipalité, concrétise ainsi une proposition pour améliorer l'accueil et le confort des usagers. Il s'appellera **Espace E-changes**, du nom du portail et réseau connecté des bibliothèques du Choletais dont la carte unique est le socle depuis le 1^{er} juillet 2019.

Ce nouvel espace expérimental, modulable, d'échanges et de détente, se veut également un lieu de travail en groupe, ouvert et privilégié pour tous les Choletais et visiteurs. Il répond au projet de modernisation de la Médiathèque.

L'Espace E-changes sera prêt, meublé et abouti au début 2020.

INFOS

Médiathèque Élie Chamard

02 72 77 23 41

e-changes.cholet.fr

Avec le projet Le Quartier Inouï, les réalisateurs sonores Cécile Liège et Mattieu Delaunay captent les sons et la parole des habitants du quartier Favreau-Les Mauges.



Mattieu, davantage sur les sons, ceux de l'environnement et du paysage notamment", explique Cécile Liège. "Le périph, la porte d'entrée qui claque, la chaufferie qui se déclenche, les enfants qui jouent dans la cour de l'école... on apprend à écouter les sons du quotidien, à décortiquer l'acoustique et la résonance spécifiques à ce quartier", précise Mattieu Delaunay.

L'appartement : lieu d'écoute

Pour ce projet au long cours, financé par le Contrat de Ville et coproduit par le Jardin de Verre, les réalisateurs sonores se sont installés au cœur du quartier. Ils occupent un appartement prêté par Sèvre Loire Habitat, au 2 rue René Caillé. "C'est un QG. Notre lieu d'habitation pendant les résidences, soit 4 semaines dans l'année, mais également un lieu d'écoute pour les habitants." Autour de cet appartement, il y aura des entretiens individuels, des temps collectifs chez l'habitant, des promenades sonores dans le quartier pour l'observer différemment et le redécouvrir. À venir : une crémaillère sonore en janvier, et sûrement d'autres surprises...

INFOS

lecalamesonore@gmail.com

FAVREAU : QUARTIER INOÛI

Micros et perches à la main, casques sur les oreilles, ils arpentent le quartier Favreau-Les Mauges depuis la mi-octobre. Cécile Liège, réalisatrice sonore pour l'association Le Calame sonore, et Mattieu Delaunay, directeur artistique de la compagnie Atelier de papier portent le projet Le Quartier Inouï : 9 mois de résidence artistique dans le quar-

tier pour écouter les habitants parler de la façon dont on fabrique son "chez soi", au sein de nos logements privés, mais aussi dans les espaces communs et publics. "C'est un projet qui s'intéresse aux manières d'habiter, dans un contexte de changement, celui de la rénovation du quartier. Nous travaillons à deux : moi sur le témoignage et le documentaire sonore ;

SIDA : S'AIMER, SE RESPECTER, SE FAIRE DÉPISTER



À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, l'Agglomération du Choletais (AdC) et les membres du collectif choletais* "1^{er} décembre" œuvrent à la mise en place d'actions locales. À destination de tous les publics, ce sont des temps de sensibilisation, d'information, de dépistage du sida, des IST et des hépatites. Ces actions s'inscrivent dans le Contrat Local de Santé. Pour Isabelle Leroy, Vice-Présidente de l'AdC en charge de la Santé, il s'agit de "sensibiliser d'une part au dépistage le plus en amont possible et d'autre part de parvenir à atteindre les personnes vivant avec le VIH qui s'ignorent et faire en sorte qu'elles soient orientées vers des services de soins et de prévention."

Le dépistage est l'un des outils majeurs de la prévention du Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH). Il peut être réalisé dans un

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD). Les dépistages y sont gratuits.

3 séances d'information et dépistage

Jeu 7 novembre de 8h30 à 12h30
Paniers du Planty, Restos du Cœur et L'Éclaircie, 13 rue du Planty

Mardi 26 novembre de 9h à 18h
Centre de Planification et d'Éducation Familiale, 26 avenue Maudet

Lundi 2 décembre de 13h à 19h
Centre hospitalier - Pavillon Femmes Parents Enfants, 1 rue Marengo

* Centre hospitalier, Agglomération du Choletais, Habitat Jeunes du Choletais, lycée Jeanne-Delanoue, lycée de la Mode, Mission locale du Choletais, Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), COordination Régionale de lutte contre le VIH (COREVIH), Alia, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale la Gauthrèche, Adoma, Cada et Centre social K'léidoscope.

Thomas Brémaud, créateur de L'Ère végétale, s'est installé dans la pépinière d'entreprises du Puy Saint Bonnet en février dernier.

JEUNES POUSSSES EN PÉPINIERE

L'Agglomération du Choletais (AdC) a mis en place des structures destinées à faciliter la création d'entreprises en apportant un soutien technique et financier, des conseils et des services : les pépinières d'entreprises ont fleuri sur le territoire. Le point sur ce dispositif.

Les pépinières d'entreprises sont des structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement pour les nouvelles entreprises. Elles permettent aux jeunes entrepreneurs de disposer d'un appui considérable pour les aider dans leur lancement et leur développement. La plupart des pépinières du Choletais sont généralistes et accueillent des créateurs d'entreprise dont l'activité est liée à l'artisanat, aux services ou à l'industrie. D'autres sont spécialisées et concernent un secteur précis : le numérique par exemple, comme le futur Pôle digital que l'AdC envisage de construire.

Des conditions souples

Une pépinière, concrètement, c'est quoi ? Il s'agit d'un bâtiment regroupant plusieurs ateliers et/ou bureaux, de tailles variables, destiné à accueillir

des entreprises, soit en création, soit provenant d'autres régions et en phase d'implantation sur notre territoire. La pépinière leur offre des conditions d'hébergement souples (bail résiliable facilement, loyer minoré...). "L'objectif est bien de permettre à l'entreprise de grandir sans que l'immobilier ne soit un frein. Les pépinières d'entreprise proposent des locaux, des équipements et des services partagés permettant une réduction de charges, ainsi qu'un accompagnement personnalisé durant le développement de l'activité de l'entreprise", explique Michel Champion, Vice-Président de l'AdC en charge du Développement économique. Les pépinières d'entreprises offrent ainsi des solutions aux entrepreneurs pour diminuer les obstacles au bon déroulement de leur projet. Pour Thomas Brémaud, créateur de L'Ère végétale, installé depuis février 2019 dans la pépinière du Puy Saint Bonnet, "ce service [lui] permet de [se] concentrer sur les

9 PÉPINIÈRES

Propriétaire de plus de 8 000 m² de surface, l'Agglomération du Choletais réunit toutes les opportunités d'une implantation réussie. La direction du Développement économique gère directement les locaux, situés à :

- Cholet - Le Tremplin - zone du Cormier ;
- Le Puy Saint Bonnet - zone du Chêne-Rond ;
- Nuillé - zone de la Caille ;
- Trémentines - zone de la Coindrie ;
- La Tessoualle - zone de Montevi ;
- Toutlemonde - zone de la Lande ;
- La Séguinière - zone des Grands-Bois ;
- La Romagne - zone de la Peltière ;
- Maulévrier - zone de la Fromentinière.

Conditions d'accès :

- entreprise en création ou nouvellement implantée sur le territoire ;
- des modalités de location très souple (préavis de départ : 1 mois seulement) ;
- loyers modérés et attractifs.

tâches importantes de [son] projet, sans se soucier des problèmes de logistique qui peuvent prendre énormément de temps lors d'une création d'entreprise classique."

L'Ère végétale propose des créations végétales stabilisées pour les professionnels et les particuliers : mur, tableau, logo, plantes et décoration... une large diversité de projets végétaux durables. Le jeune entrepreneur, qui souhaite développer une nouvelle gamme en bois recyclés, prévoit d'embaucher. Profil recherché : "plutôt menuiserie, avec une fibre créative".

INFOS

Direction du Développement économique
02 44 09 26 30
eco@choletagglomeration.fr

LA DAME DE CHEZ MAXIM

Du 22 au 31 décembre, le vaudeville écrit par Georges Feydeau sera joué à Interlude, par des acteurs professionnels et amateurs, réunis par la même passion du théâtre.

Le spectacle porté par Anjou-Théâtre en partenariat avec le Théâtre Régional des Pays de la Loire (TRPL) et mis en scène par Camille de la Guillonnière, a été créé dans le cadre de l'événement "Le temps d'une troupe". La pièce a été jouée 20 fois au Château du Plessis-Macé, puis le 11 août dernier dans le cadre du Festival de théâtre de Noirmoutier.

Un pari audacieux

Le tissu théâtral en Pays-de-la-Loire est riche de près de 700 troupes amateur. C'est dire l'attachement culturel ligérien à l'art de jouer comme à celui de la création et de la mise en scène. Camille de la Guillonnière, le metteur en scène, s'est engagé dès le début de l'aventure à réunir pour cette pièce en 3 actes, 6 professionnels et 15 acteurs amateurs. Ces derniers ont dû aménager leur



© TRPL

L'HISTOIRE

Au lendemain d'une nuit d'ivresse, la Môme Crevette, danseuse de chez Maxim, se retrouve dans le lit de l'honorable Docteur Petypon peu habitué aux boissons fortes. Quand son oncle arrive à l'improviste, après neuf ans d'absence et le surprend en si charmante compagnie, Petypon n'a d'autres choix que de faire passer la Môme pour sa propre femme. Comment la véritable Madame Petypon va-t-elle réagir ? La Môme Crevette fera-t-elle longtemps illusion dans la haute société ? Le franc-parler et l'infatigable entrain de cette femme libre vont faire souffler un vent de tempête sur le soi-disant grand monde...

quotidien pour les séances de répétition, pour être présents 4 semaines au Plessis-Macé, pour jouer à Noirmoutier mais aussi pour être sur la scène d'Interlude lors des représentations programmées en fin d'année. Un engagement d'une exigence certaine pour ces comédiens amateurs qui doivent concilier travail, vie familiale et passion du théâtre.

INFOS

Réservations à partir du 19 novembre à l'Office de Tourisme du Choletais
Ouverture de la billetterie à Interlude 1h avant chaque spectacle
Répétition publique et gratuite le 7 déc. à 17h
Tarifs : 10 €, 7 € pour les moins de 18 ans
 Plus d'infos sur trpl.fr

CHOLET GOSPEL



L'ensemble vocal se produit samedi 23 novembre en l'église Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Monfort en première partie d'un concert dédié au Gospel. La deuxième partie de la soirée sera animée par la chorale nantaise "Les chants de coton" dont la renommée s'étend bien au-delà de la région. Créée en 1998 par Élisabeth Boussion, la chorale Arpège est bien connue des Choletais. En 2014, la cheffe de chœur donne une impulsion nouvelle à sa chorale mixte en allant visiter le

répertoire gospel. Elle décide en début d'année de laisser la main de l'ensemble à Maud Chérel (voir encadré). Une transition prétexte à l'adoption d'un nouveau nom pour ce chœur gospel et de nouvelles ambitions pour ce groupe de 45 choristes dont une douzaine de voix hommes.

Cholet Gospel souhaite se faire connaître auprès des Choletais et plus largement encore en proposant un rendez-vous annuel au public. L'ambition affichée est de faire découvrir un répertoire dont l'origine ancienne exprime la ferveur du peuple noir américain.

INFOS

Concert du 23 novembre - 20h30
 Réservation à l'Office de Tourisme du Choletais 02 41 49 80 00
 ou le soir du concert à partir de 20h
 Tarif : 10 € - gratuit pour les moins de 12 ans
chorlearpege@orange.fr

MAUD CHEREL



Professeur de musique, musicienne dans un groupe de jazz, créatrice d'une chorale à Ancenis, Maud Chérel n'avait jamais abordé le répertoire gospel avant d'accepter la direction du Chœur **Cholet Gospel**.

"C'est un challenge mais je ne le relève pas seule. Je suis accompagnée par des choristes qui ont envie de chanter et de réaliser de belles choses. En tant que cheffe de chœur, je souhaite faire progresser l'ensemble en matière de technique, d'interprétation, aller visiter le répertoire et attirer de nouvelles voix notamment des voix d'hommes. Et pour convaincre le public de venir se joindre à notre Chœur, quoi de plus probant qu'un concert ?"



"La déroute de Cholet"
de Jules Girardet, 1883

AU NOM DU ROY

Une grand-mère tessouillaise et une passion pour l'Histoire. Il n'en fallait pas plus à Patrick Caujolle, ancien fonctionnaire de police passionné d'écriture, pour déclencher chez lui l'envie d'écrire sur les guerres de Vendée. *Au nom du Roy*, son roman historique nous plonge au cœur de ce sombre épisode de l'Histoire de France. "Nous sommes en 1793, après la bataille de Cholet. Nous suivons un jeune chirurgien de La Tessoualle. En quelques jours, il va tout connaître : les combats, l'odeur du sang, la traversée de la Loire et la prison. Mais il ignore la destination de ces centaines de cadavres que les Bleus transportent et entreposent dans le plus grand secret", confie l'auteur. Avec ce roman, Patrick Caujolle souhaite mettre à jour une face cachée de l'Histoire et expliquer l'ambivalence des guerres de Vendée.

INFOS

Au nom du Roy, de Patrick Caujolle - Ed. La Bouinotte
la-bouinotte.org

Disponible chez Cultura et au Passage Culturel

**BOOSTEE
MAD TOUR**

**CHOLET
LE JARDIN DE VERRE
30/11/19 ET 01/12/19**

Infos et réservations au Jardin de Verre ou sur boostee.fr

BLUESKY FAMILY CHOlet®



TÉLÉTHON 2019

La 33^{ème} édition du Téléthon se tiendra les 6 et 7 décembre. Comme chaque année, le Comité Téléthon de Cholet, animé par l'association Vive la Vie, propose de nombreuses animations autour de l'événement afin de fédérer le plus grand nombre à la cause. En 2018, 45 750 € ont été collectés au profit de l'AFM-Téléthon, fruit de 34 animations, avec la mobilisation de près de 400 bénévoles.

Programme

Salsa Party

Vendredi 22 novembre à 20h30
Salle de la Goubaudière - 10 €

Randonnées pédestre et cyclo

Dimanche 24 novembre à 8h30
Salle de la Goubaudière - 6 €

Balades à poneys

Dimanche 24 novembre de 14h à 17h - Centre équestre L'Étrier choletais (Ribou) - 2 €

Loto géant Michelin

Samedi 30 novembre à 20h
Salle des Fêtes

Concert de chorales

Mercredi 4 décembre à 20h
Salle des Fêtes - 6 € (billetterie à l'Office de Tourisme)

Multisports Grégoire

Vendredi 6 décembre à 19h30
Salle Grégoire - 3 €

Soirée dîner-cabaret

Vendredi 6 décembre à 19h30
Salles des Fêtes - 30 € (billetterie à l'Office de Tourisme)

Village Téléthon

Samedi 7 décembre de 11h à 19h - Parking Travot

HORIZON AVANCE SES BILLES POUR LE TÉLÉTHON

Cette année encore le Centre social Horizon propose un défi aux Choletais : réunir 3 637 billes ! Comme le 3637, numéro d'appel du Téléthon. "Ces billes symbolisent les cellules du corps humain, billes d'espoir qui vont transformer la vie des personnes atteintes par une maladie bientôt vaincue par la thérapie génique", indique Jean-Claude Rabault, Directeur du Centre social. Les Choletais sont donc invités à apporter leurs billes à l'accueil du Centre social pour contribuer à ce grand défi. Samedi 7 décembre, les membres du Centre social seront présents sur le Village Téléthon avec des animations autour des jeux de billes...

INFOS

Programme complet sur cholet.blogs.afm-telethon.fr

POURQUOI

HABILLER LES VITRINES DES COMMERCES VACANTS ?



Le 9 rue Georges-Clemenceau est la première cellule vacante à être habillée d'un des visuels conçus par la Ville de Cholet, dans le cadre de l'opération Cœur de Ville.



Engagée dans un processus de dynamisation du centre-ville, la Ville de Cholet est inscrite dans le programme national "Action Cœur de Ville". C'est dans ce contexte qu'elle va intervenir pour relooker plusieurs cellules commerciales vacantes.

L'habillage des vitrines vacantes est l'une des actions prévues dans la feuille de route "Action Cœur de Ville" portée par la Municipalité. "Les enjeux d'une telle action, pilotée et portée financièrement par la Ville, sont de mettre en valeur le parcours marchand en ciblant les vitrines commerciales prioritaires et d'enclencher une dynamique permettant la reprise de l'activité commerciale, tout en valorisant les biens immobiliers", précise Jean-Paul Brégeon, Adjoint au Maire en charge de l'Aménagement.

Pour ce faire, la Ville sollicite l'accord des propriétaires volontaires. La rue Clemenceau, puis la rue Nantaise serviront d'expérimentation à ce dispositif.

Le covering, c'est quoi ?

L'habillage décoratif des vitrines commerciales vacantes – ou covering – consiste en la mise en place d'un adhésif décollable sur les parties vitrées des locaux commerciaux inoccupés jugés les plus pertinents (positionnement stratégique dans le parcours marchand...). La Collectivité prend en charge la création et la pose.

Pour le centre-ville, l'habillage des cellules est envisagé comme représentant, en trompe-l'œil, une activité commerciale factice : barbier, librairie, salon de thé...

Résultats : "des espaces qui reprennent vie et des rues plus attractives. L'installation permettra également aux futurs acquéreurs de mieux se projeter pour l'implantation d'un commerce", espère l' élu.

INFOS

Direction de l'Aménagement
02 72 77 20 80

LYSSÉO



Les travaux du centre aquatique Lysséo sur la commune de Lys-Haut-Layon ont démarré à la mi-octobre.

Un projet structurant qui va permettre à près de 20 000 habitants du bassin de vie de bénéficier d'un service de qualité. Coût global du projet : 11,3 M€.

Ouverture au public : été 2021.

LA PUBLICATION A GÉNÉRÉ :

15 903 VUES

4 107 CLICS

316 J'AIME

126 PARTAGES



@choletaggllo

Rejoignez-nous !

QUELLE HISTOIRE !

CIMETIÈRES,
LIEUX D'HISTOIRE

Peut-on imaginer un instant, se promenant en ville, que nos pas frôlent le lieu de repos de vies passées ou que des bâtiments se dressent au-dessus. Et pourtant...



Cimetière désaffecté (emplacement de l'actuel stade de Rambourg), 1969

Si la ville de Cholet se structure au XI^{ème} siècle autour du château et du quartier Saint-Pierre, les découvertes archéologiques révèlent des traces humaines beaucoup plus anciennes. Au XIX^{ème} siècle, les chantiers de construction de l'école des filles rue du Paradis, du couvent Saint-François rue Saint-Bonaventure et de l'église Saint-Pierre mettent à jour des nécropoles anciennes. L'étude des objets trouvés permet d'attribuer ces tombes à une population germanique intégrée à l'Empire romain. De nombreuses générations reposent en d'autres endroits qu'au cimetière de la Croix-de-Bault, vieux de plus d'un siècle. En effet, au fur et à mesure du développement de la ville, les églises et les chapelles, dans lesquelles s'implante l'usage d'inhumer, se multiplient ainsi que les cimetières qui les jouxtent. Charles Arnault, historien, évoque le cimetière de Montruonde, quartier Saint-Pierre comme l'un des plus anciens ; plus tard, les sépultures se font autour et dans l'église Saint-Pierre, sous la galerie de la chapelle d'Aubigné ; mais on enterrait aussi, autour de l'église Notre-Dame,

dans le cloître des Cordeliers, autour de la chapelle de Saint-Melaine, paroisse créée au XVI^{ème} siècle. Après les grandes épidémies qui sévissent au XVIII^{ème} siècle, le roi prescrit de porter les lieux d'inhumations à l'écart des habitations. Le cimetière Saint-Pierre est déplacé tandis que le Comte de Rougé fonde le nouveau cimetière de Rambourg. Au cours du XIX^{ème} siècle, ces cimetières vont être agrandis et modifiés. Le 1^{er} août 1901 ouvre le cimetière de la Croix-de-Bault alors totalement à l'écart de la ville. Y sont transférées les sépultures des autres cimetières qui ferment définitivement en 1954. Lotis, transformés en rues ou places, les lieux d'exhumations successifs ont disparu mais le hasard d'un coup de marteau piqueur peut encore réserver des surprises.

Sources : Charles Arnault,
Sciences Lettres et Arts, 1935

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES.

C'EST QUOI

UNE VILLE AMIE DES ENFANTS ?

Les enfants sont le présent et l'avenir du monde. Ils ont besoin d'être protégés, de voir leurs droits respectés et ils méritent que l'on constitue **POUR EUX ET AVEC EUX**, un monde meilleur.

À Cholet, des projets sont réalisés pour que les enfants qui y vivent, puissent se sentir bien, en sécurité et grandir dans de bonnes conditions.

Ainsi à Cholet, comme toi, chaque enfant peut :

- aller à l'école pour apprendre, vivre avec et parmi les autres ;
- s'inscrire dans un club sportif, au Conservatoire, à l'École d'Arts ou faire d'autres activités ;
- aller à la patinoire, à la piscine, au théâtre avec un tarif réduit ;
- disposer de moments et de lieux pour s'exprimer, être écouté par les adultes ;
- aller à la Ludothèque pour jouer, se rendre au musée pour découvrir et s'initier à l'Art ;
- s'engager dans le Conseil Municipal des Jeunes pour partager ses idées.



ONU

(Organisation des Nations Unies)
197 pays travaillent ensemble
pour la paix dans le monde

Cholet, ville amie des familles

La famille est le premier endroit où tu vis et le premier où tu trouves de l'amour. Alors, la Ville de Cholet a créé des lieux et des services pour les parents et pour toute la famille. Et pour que tu puisses aller en ville avec tes parents et tes frères et sœurs, des places de parking ont même été aménagées spécialement pour cela.

Des animations gratuites sont aussi proposées telles que les Enfentillages, les Z'allumés, la Piste des jeux... pour que toutes les générations différentes se retrouvent pour jouer, se connaître, se parler car tout le monde a sa place dans la ville.

Et tous les jours, des adultes cherchent comment faire pour améliorer encore ce qui existe déjà et te permettre de vivre toujours plus heureux et plus épanoui dans ta vie et dans ta ville.

C'est pour cela que Cholet est reconnue par l'UNICEF et les Maires de France comme une **Ville Amie des Enfants**.



Pourquoi ?

Quoi ?

Comment ?

Où ?

UNICEF

Partie de l'ONU qui s'occupe
du respect des droits de l'enfant

En France, l'UNICEF et l'Association des
Maires de France (AMF) décident quelle ville
mérite le titre de : **Ville Amie des Enfants**



CHOLET PASSION

FAVORISER LE GESTE DE TRI ET L'ÉCO-CITOYENNETÉ !

À l'heure où tous les signaux du dérèglement climatique sont au rouge, la nécessité de s'inscrire dans un nouveau mode de développement favorisant la préservation de l'environnement est de plus en plus nécessaire.

La transition énergétique est l'un des enjeux majeurs du 21^{ème} siècle. La disparition accélérée de la biodiversité, l'émergence de pathologies spécifiquement liées au réchauffement climatique tout comme les attentes légitimes des populations à vivre dans un environnement de qualité, nous obligent.

L'Agglomération du Choletais n'a pas attendu que "la maison brûle" ou les "sirènes alarmantes" notamment celles de la jeune suédoise Greta Thunberg avant d'agir dans le domaine de la transition écologique.

À Cholet, le développement durable est aujourd'hui bien une réalité et imprègne l'ensemble des politiques publiques. Ce n'est pas seulement une mode mais un enjeu aux multiples facettes.

En matière d'environnement, de grands investissements sont indispensables. Eau potable, déchets et assainissement sont au cœur des préoccupations des élus de l'Agglomération du Choletais afin de mettre en conformité l'ensemble des équipements sur le territoire. Il s'agit pour la Collectivité de poursuivre un plan d'investissements déjà engagé par la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Les investissements en matière de circulation douce, la construction du centre de tri des déchets ménagers et leur valorisation énergétique, la reconquête et la valorisation des espaces naturels, les études pour développer les bus électriques, l'amélioration de la qualité énergétique de l'habitat, la préservation des ressources en eau, la gestion intégrée des eaux pluviales sont autant de preuves de la volonté de l'Agglomération du Choletais d'entrer de plain-pied dans cette révolution énergétique qui nous concerne tous.

Face aux nombreux défis écologiques qui doivent conduire les politiques d'aménagement durable de notre territoire, la Collectivité s'est pleinement saisie des problématiques liées, par exemple à la gestion des déchets, compétence de l'Agglomération.

La Collectivité met en place une série d'actions et de solutions pour encourager la réduction et le tri nécessaires des déchets tout au long de l'année.

En raison de l'évolution de nos modes de vie, la production d'ordures ménagères, par personne et par an, a doublé depuis 40 ans. Nos modes de production et de consommation actuels se heurtent à différentes tensions environnementales, économiques et sociales.

Cependant, produire moins de déchets, c'est préserver la matière première utilisée dans la production des objets et c'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Sur le plan économique, réduire les déchets signifie diminuer les coûts de collecte, de recyclage, de traitement et/ou d'élimination. Ce bénéfice offre la possibilité de déployer d'autres projets territoriaux en lien avec le développement durable.

La gestion des déchets représente chaque année un coût élevé pour la Collectivité, que nous nous efforçons de maîtriser. Par conséquent, plus de tri en amont, c'est moins de déchets incinérés et plus de recettes pour la Collectivité.

Au travers de la réduction des déchets, inciter au réemploi permet le développement de l'économie sociale et solidaire, *via* la création d'emplois accessibles à tous.

Enfin, la prévention des déchets permet d'améliorer le cadre de vie des habitants par l'optimisation de la propreté urbaine. La gestion des déchets est aussi une question de salubrité publique qui participe à la propreté de nos quartiers et de nos communes. C'est une préoccupation qui nous touche dans notre quotidien.

Cholet est reconnue comme une ville propre, bien entretenue et où il fait bon vivre. La confirmation du label 4^{ème} fleur et l'obtention du trophée spécial Fleur d'or prouvent la démarche exemplaire, notamment de développement durable. Mais à quel prix ? La Ville consacre un budget considérable à l'entretien des espaces publics, au fleurissement des espaces verts, à la mise en valeur de son patrimoine, et à la réfection des rues dans tous les quartiers. Mais ce charmant décor est parfois entaché par le laisser-aller de certains...

Malheureusement, Cholet est victime des incivilités de certains individus. Un sac abandonné sur un trottoir à proximité d'un conteneur. Il faut rappeler que des petites incivilités répétées produisent des dégâts plus importants sur la durée : la saleté entraîne la saleté ! Ce sont de mauvais signaux envoyés par certains qui incitent d'autres à la facilité.

Le respect des règles de civilité en ville, notamment en matière de salubrité publique est l'affaire de tous. Plus de budget pour lutter contre ces incivilités, c'est moins de budget pour l'amélioration du cadre de vie. La corbeille de rue n'est pas destinée aux sacs d'ordures ménagères !

Faire évoluer nos modes de vie et de consommation, garder nos villes et villages propres, protéger notre environnement et, par là même, préserver l'avenir des générations futures dépend de tous, du sens civique de chacun.

Cette responsabilité demeure collective et chaque geste compte, jour après jour, pour mieux prendre soin de nos ressources et de notre cadre de vie, pour mieux vivre ensemble tout simplement, aujourd'hui et demain !

L'équipe Cholet Passion

LA GESTION DES DÉCHETS : ENTRE PÉDAGOGIE ET ÉCONOMIE

Lors du conseil d'agglomération du 16 septembre dernier, la présentation de délibérations et de rapports sur la gestion des déchets ont été l'occasion de soulever deux points d'attention à considérer dans la problématique du tri. Tout d'abord l'extension récente des consignes de tri amène aujourd'hui un travail nécessaire de pédagogie. Grâce aux technologies, plus de déchets peuvent désormais être triés. Cette évolution positive entraîne alors des changements fréquents dans les pratiques. Il est parfois difficile de s'y retrouver. Quid du carton ondulé ? Comment reconnaître ce type de carton ? Quid du papier

cadeau ? L'information doit être constante et via plusieurs canaux. En plus des médias déjà utilisés, nous plaidons pour l'envoi, en même temps que les calendriers de collecte des déchets, d'un visuel à coller sur la poubelle jaune rappelant et précisant les déchets à déposer et ceux qui ne doivent pas l'être.

Cet aspect n'est pas anodin. La gestion des déchets a d'abord un enjeu écologique. Ainsi, recycler les emballages permet de créer de nouveaux biens de consommation en économisant nos ressources naturelles. Nos déchets sont devenus une véritable économie, soumise

aux lois du marché. L'effondrement du cours mondial du papier à recycler a des conséquences directes pour l'Agglomération du Choletais. Les nouvelles conventions, à un prix plancher de 0 € la tonne, génèrent une perte située entre 70000 et 180000 €. Que peut-on faire ? Ajouter des flux sur les lignes de déchetteries, trouver les moyens d'assurer nous-mêmes le traitement et la revalorisation d'un maximum de déchets, aller plus loin dans la qualité du tri ? Une chose est sûre les déchets représentent aujourd'hui un enjeu majeur tant sur le plan écologique qu'économique.

Un nouvel élan pour Cholet



225 arceaux pour vélo sont répartis dans Cholet, offrant aux cyclistes 450 places de parking.

ARCEAU POUR VÉLO

Simple et pratique, l'arceau pour vélo allie fonctionnalité et sécurité. Il permet en effet à tout cycliste qui souhaite attacher son vélo, de solidariser son deux-roues avec un mobilier urbain solidement ancré au sol. Le cycliste est alors garanti de retrouver sa propriété à son retour.

Une multiplication justifiée

Les arceaux pour vélo sont de plus en plus nombreux dans la ville (225 à ce jour). Disposés sous des abris ou non, ils sont installés dans l'espace public presque systématiquement lors des nouveaux aménagements urbains ou de la construction d'équipements. Dernier exemple en date, ceux implantés autour des nouvelles Halles de Cholet.

Leur multiplication atteste d'un engagement de la Collectivité en faveur d'une pratique de plus en plus courante : l'usage du vélo comme moyen de locomotion urbaine, adopté par un nombre croissant

de citoyens qui, pour des trajets courts, constatent qu'ils ne perdent pas de temps, ne polluent pas et se déplacent en silence. Outre l'aspect sécuritaire (voir encadré) et une utilisation simple, les arceaux pour vélo sont parfois prétextes à un temps d'échange entre cyclistes, à un moment de convivialité.

PRATIQUE

Qu'il s'agisse d'un câble, d'une chaîne ou d'un "U", l'antivol pour vélo permet d'éviter le vol. Pensez à privilégier l'attache du cadre à un arceau pour vélo puis à solidariser en priorité la roue avant avec le cadre. Il est en effet plus difficile de détacher la roue arrière. Il existe aussi des antivols avec système d'alarme sonore.

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE

02 72 77 20 00

contactville@choletagglomeration.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

02 44 09 25 00

contactaglo@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET

02 41 56 41 76

mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet / **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Michel CHAMPION / **CONTACT** Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION** Delphine STÉPHAN / **RÉDACTEUR EN CHEF** Goulvenn DEBOIS / **RÉDACTION** Marion VEILLET - Éric BOUFFANDEAU - Nathalie LUCAS / **PHOTOS** David ANDRÉ - Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD - Shutterstock / **COMPOSITION** Mathieu GUILLEZ / **RELECTURE** Les Décoquilleurs / **IMPRESSION ICI** / **DISTRIBUTION** Mediapost / Tiré à 30 000 exemplaires **DÉPÔT LÉGAL** novembre 2019



Nouvelle version PRIME

TELLMYCITY®

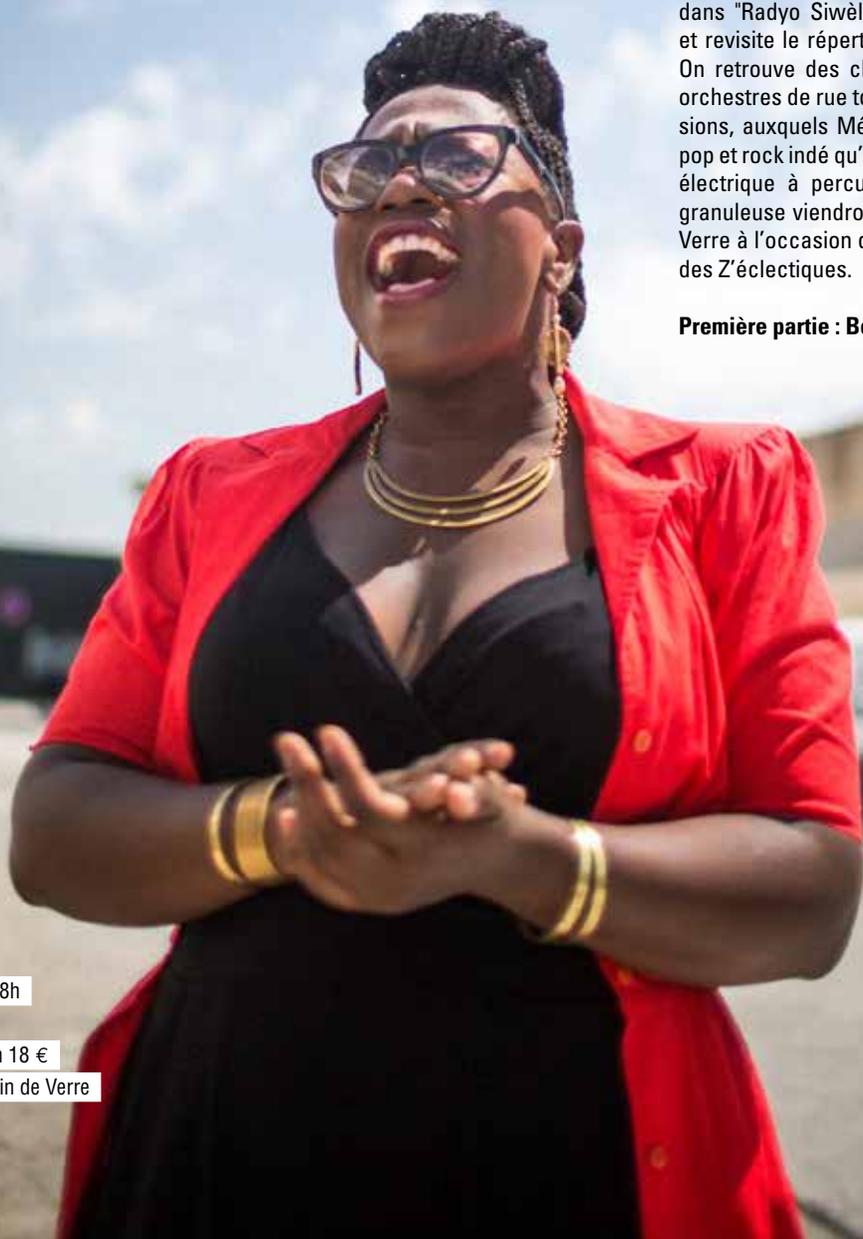


LES
ZEC
LECTIQUES

MÉLISSA LAVEAUX

Originaire d’Haïti, élevée au Canada et vivant à Paris, MéliSSa Laveaux est riche d’influences multiples. Après deux albums qui naviguaient entre folk langoureuse et pop percutante, elle célèbre aujourd’hui ses racines créoles dans "Radyo Siwèl", un album qui explore et revisite le répertoire traditionnel haïtien. On retrouve des chants populaires et des orchestres de rue tout en cuivres et percussions, auxquels MéliSSa mêle la modernité pop et rock indé qu’on lui connaît. Sa guitare électrique à percussion fluide et sa voix granuleuse viendront envoûter le Jardin de Verre à l’occasion de la collection Automne des Z’éclectiques.

Première partie : Botibol



Vendredi 15 novembre à 18h

au Jardin de Verre

Tarif réduit 8 € - Tarif plein 18 €

En partenariat avec le Jardin de Verre

Infos et réservations :

leszelectiques.com

L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l’agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

